Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_275-DE

Délibération n° 2026.275

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.275 - Eau et Assainissement - Adoption du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées - Communes de Fougères et Lécousse

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_275-DE

Fougères Agglomération **2026.275**

2026.275 - Eau et Assainissement - Adoption du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées - Communes de Fougères et Lécousse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2224-8 et suivants ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu la nécessité pour les communes de Fougères et Lécousse de disposer d'une vision prospective de leur système d'assainissement des eaux usées ;

Vu la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées de Fougères et Lécousse confiée à HYDRACOS ;

Vu les conventions de délégation de compétence de Fougères Agglomération à la ville de Fougères d'une part, et à la commune de Lécousse d'autre part, relatives à l'assainissement des eaux usées ;

Vu la convention de coopération conclue entre la commune de Lécousse et la ville de Fougères ;

Vu la présentation des résultats dudit schéma, comprenant :
- le diagnostic du réseau et des ouvrages du système d'assainissement des eaux usées ;
- l'évaluation des performances hydrauliques et du rendement ;
- les besoins futurs en lien avec l'évolution démographique et le développement urbain ;
- le programme pluriannuel d'investissements préconisé.

Considérant que le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées constitue un outil stratégique d'aide à la décision et une feuille de route réaliste et progressive pour améliorer la performance du réseau d'assainissement des eaux usées et répondre aux enjeux environnementaux ;

Vu l'avis de la commission « Eau et assainissement » en date du 30 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées de Fougères et Lécousse ;
- **DE VALIDER** les orientations retenues dans le cadre du programme d'actions à court, moyen et long terme ;
- **DE PRECISER** que la mise en œuvre du programme d'investissements issu du schéma directeur, et la sollicitation des partenaires institutionnels pour d'éventuels financements, est déléguée aux communes de Fougères et Lécousse conformément aux conventions de délégation et de coopération en vigueur ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET